Groupe Air
Marché France & Customer Service

Assistant(e)s de Ventes et projet GBS

Des engagements à suivre, des garanties à renforcer

La CFDT a rencontré le Responsable du Développement Commercial & Distribution et la Responsable du Support Ventes Entreprises afin d'avoir **des garanties sur le suivi du projet de transfert d'activités** des **AV** vers GBS à Budapest.

Nos revendications demeurent identiques depuis l'annonce du projet.

- **Maintien de l'étroite collaboration entre Attachés Commerciaux ou chargés d'Affaires et Assistant(e)s Ventes dont l'expertise est indispensable à la bonne gestion des contrats.**

*Réponse Direction : Le but des ateliers mis en place était, en concertation avec les AV, de déterminer **les activités qu'ils souhaitent conserver : la relation commerciale comme le pilotage des contrats seront conservés en interne.***

- **Une Répartition des portefeuilles équilibrée entre tous les sites,** avec la **garantie de réactualisation annuelle** tenant compte de l'évolution de la segmentation des entreprises dans le cadre de la politique firme.

*Réponse Direction : **La Direction s'y engage**. Annuellement les portefeuilles sont réexaminés en fonction de l'évolution des seuils des contrats qui sortent ou qui rentrent. Cela va continuer, les 3 départs en retraite déjà connus pour 2027 vont amener à devoir répartir des comptes, dont des stratégiques.*

- **La CFDT demande qu'en fonction des départs effectifs à la retraite des années futures, les AV continuent d'être associés au choix des activités à transférer.**

*Réponse Direction : Ce projet doit s'étaler jusqu'en 2030 en plusieurs phases. **La Direction s'engage à utiliser un mode participatif avec les AV chaque fois que les départs impacteront l'organisation** pour déterminer les nouvelles activités à transférer en fonction de la charge de travail et des effectifs restants.*

- **Une communication transparente et régulière est essentielle pour une bonne compréhension du projet et lever les inquiétudes légitimes des salariés. La Direction doit comprendre leur amertume que leur service n'ait pas été inclus dans la RCC.**

- **GBS : Une qualité de service et des délais de traitement à la hauteur des enjeux :**

Réponse Direction : C'est un point d'attention majeur de la Direction au vu du Chiffre d'Affaires Corporate.

- **Confirmation du passage en N4 pour les assistants N3.** Malgré le refus de la Direction en CSE, **la CFDT continue de revendiquer une mesure de revalorisation pour les AV déjà N4.**

Réponse Direction : Conformément aux engagements pris en CSE, le poste AV expert en N4 sera mis en place au 1er janvier 2027. Actuellement 8 AV ont un positionnement N3.

La Direction s'est engagée à garder la main sur le pilotage du volume d'activités transféré vers GBS garantissant qu'Air France soit à même de conserver en interne, un niveau d'activités correspondant à l'effectif réel des AV dans les années à venir.

La CFDT suivra l'évolution du projet, étape par étape et restera vigilante au respect des engagements pris.

Vos délégués CFDT Marché France & Customer service

